

Paris, le 5 avril 2009

MobiNil (Égypte) : règlement favorable à France Télécom du litige initié par Orascom Telecom

En 2007, la Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale a été saisie par Orascom Telecom d'un désaccord avec France Télécom, tous deux actionnaires de MobiNil. Orascom Telecom demandait à la Cour d'obtenir en sa faveur le transfert des actions de MobiNil détenues par France Télécom.

La Cour d'arbitrage a rendu une sentence par laquelle elle rejette les demandes d'Orascom Telecom et condamne la société à transférer sa participation dans MobiNil à France Télécom d'ici le 10 avril 2009 à un prix de 441 658 livres égyptiennes par action MobiNil.

France Télécom possède à ce jour 71,25% du capital de MobiNil, société holding qui contrôle la société ECMS à 51%, opérateur mobile commercialisant ses services sous la marque MobiNil.

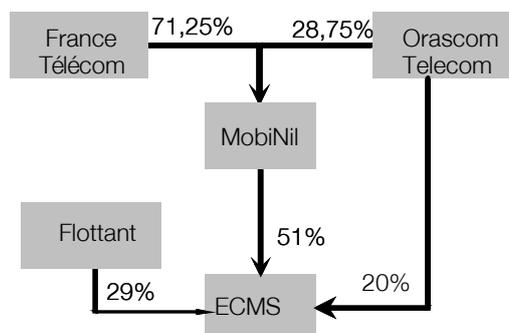
La participation de 20% qu'Orascom Telecom détient directement dans ECMS, ainsi que le flottant de ECMS, ne sont pas concernés par la sentence de la Chambre de Commerce Internationale.

Avec l'acquisition de la participation d'Orascom Telecom dans MobiNil, pour un montant correspondant à environ 530 millions d'euros, France Télécom aura l'entier contrôle du premier opérateur mobile égyptien et va ainsi pouvoir consolider la totalité de ses résultats financiers soit, sur la base des résultats 2008, un supplément de chiffre d'affaires annuel supérieur à 360 millions d'euros et d'EBITDA de 165 millions d'euros. Cette intégration globale devrait également avoir un effet positif en terme de génération de cash flow organique.

Au 31 décembre 2008, MobiNil comptait 20,1 millions de clients (+33% en 1 an) et a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 21% (à 10 milliards de livres égyptiennes) et de son Ebitda de 27% par rapport au 31 décembre 2007 (à 4,68 millions de livres égyptiennes).

Dans le cadre du transfert des actions au sein de MobiNil, France Télécom est en contact avec les autorités de marché égyptiennes.

Périmètre de l'opération





A propos de France Télécom

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros en 2008. Il sert plus de 182 millions de clients dans 30 pays, dont 123 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. A fin 2008, le Groupe comptait 122 millions de clients du mobile et 13 millions de clients ADSL en Europe. Orange est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse

Béatrice Mandine, 01 44 44 93 93, beatrice.mandine@orange-ftgroup.com

Bertrand Deronchaine, 01 44 44 93 93, bertrand.deronchaine@orange-ftgroup.com

